



## Compte-rendu du CA de l'Apel SJH du 12/10/2015

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Saint Jean Hulst s'est réuni sur convocation du président.

Présents : Catherine Bellut, Virginie Bodilis, Emmanuelle Boudailliez, Jean-Michel Bouiri, Mailis Boy, Florence Champault, Laurent d'Argenlieu, Eugénie de Cenival, Camille de Dumast, Caroline de Poix, Sophie Gehin, Hélène Genuyt, Jacques Haëntjens, Ségolène Horent, Omblin Join-Lambert, Charles-Henri Jurd, Sylvie Marchal, Delphine Rossignol.

Excusés : Anne de Charnace<sup>1</sup>, Philippe de Cibeins<sup>2</sup>, Isabelle Zablitz<sup>3</sup>.

### 1. Présentation des membres

Un tour de table permet aux différents membres de se présenter brièvement (enfants à St Jean, expériences associatives passées, occupations professionnelles, etc.). Les « anciens » rappellent les chantiers sur lesquels ils sont principalement intervenus lors de l'année précédente.

### 2. Entretien avec Marie-Hélène Delouis (Directeur de Saint Jean Hulst)

#### o Point sur la rentrée

Elle s'est globalement bien passée, indique Marie-Hélène Delouis, satisfaite d'avoir maintenu les effectifs en 6<sup>e</sup> à 32 élèves maximum par classe. À l'initiative du diocèse, une 12<sup>e</sup> classe de 6<sup>e</sup> a vu le jour en 2014/2015, accompagnée d'une 12<sup>e</sup> classe de 5<sup>e</sup> en 2015/2016. Ainsi, le collège dispose dorénavant de 12 classes de la 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> (pas d'ouverture prévue). La directrice évoque les nombreuses demandes d'inscription en 2<sup>nde</sup> que l'établissement ne peut satisfaire et rappelle qu'il y a actuellement 11 classes de 2<sup>nde</sup>, 10 de 1<sup>ère</sup> et 9 de terminales. Ces dernières ont connu des effectifs difficiles il y a quelques années (jusqu'à 40 élèves par classe), redescendus cette année à des niveaux plus acceptables (36/37 en TS 1/2 et 32/33 en TS 3/4). La directrice note la difficulté de l'équation à résoudre : les parents d'élèves souhaiteraient des classes à effectifs réduits, face à de toujours aussi nombreux parents souhaitant inscrire leurs enfants.

Marie-Hélène Delouis rappelle également qu'elle recherche activement des enseignants, notamment en espagnol.

#### o Relation avec les parents

MHD apprécie les bonnes relations avec l'Apel et note également la qualité des échanges qui ont pu avoir lieu lors du récent café-rencontre (samedi 10 au matin) organisé par l'Apel pour les parents de 6<sup>e</sup> et 2<sup>nde</sup>.

---

<sup>1</sup> Procuration donnée à Eugénie de Cenival.

<sup>2</sup> Procuration donnée à Laurent d'Argenlieu.

<sup>3</sup> Procuration donnée à Florence Champault.

- o La réforme

Une réunion d'information sera montée en janvier 2016, la date sera annoncée au retour des vacances de la Toussaint. Elle sera à destination des parents d'élèves mais aussi ouverte aux parents ayant déposé des demandes d'inscription. Marie-Hélène Delouis précise que les aspects politiques de cette réforme ne seront pas abordés. À ce titre, aucune affluence particulière de dossiers d'inscription n'a encore été enregistrée. La directrice rappelle le gain d'autonomie qu'apporte cette réforme dont elle note par ailleurs la longue préparation. Les premiers travaux ont été lancés il y a 4/5 ans et les établissements disposent d'une année avant sa mise en œuvre – chose assez rare pour l'apprécier. L'établissement a déjà réuni par deux fois les coordinateurs de matière lors de conseils pédagogiques et la journée du 13/10 sera notamment l'occasion de travailler sur les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) ainsi que sur le carnet d'évaluation du CP à la 3<sup>e</sup>. À ce titre, elle cite l'exemple d'un projet actuel réunissant trois professeurs de français, maths et arts plastiques autour du cubisme.

- o Classes bi-langues en 6<sup>e</sup>

Deux classes ouvertes en CM2 cette année, avec la participation d'un professeur du secondaire. Ceci permettra d'avoir des classes bi-langues dès la 6<sup>e</sup>. La directrice a présenté ce projet à d'autres établissements avec des classes primaires qui « alimentent » St Jean, comme les Châtaigniers, dont les retours furent positifs.

- o Autres

Enfin Marie-Hélène Delouis évoque les récents rassemblements spontanés dans la cour du collège, pratique que les enfants ont appelé « jouer à l'émeute » : plusieurs élèves courent les uns contre les autres dans un mouvement concentrique. Un mail a été envoyé aux parents afin de les alerter des dangers (piétinement, etc.) que comporte ce nouveau « jeu », un professeur et plusieurs élèves ayant ainsi été renversés.

### **3. Point sur les mandats**

Jacques rappelle qu'en plus du renouvellement annuel de 7 sièges, 2 postes d'administrateurs supplémentaires étaient à pourvoir cette année, à la suite de démissions. Les élus concernés sont Virginie et Caroline qui héritent des mandats concernés, i.e. (et respectivement) l'un se terminant en 2017 et l'autre l'année prochaine (même situation qu'Anne).

### **4. Rappels sur le fonctionnement du CA**

Camille revient sur les documents transmis par mail ces derniers jours, qui présentent de manière synthétique le fonctionnement de l'Apel SJH. Elle invite les nouveaux membres à en prendre connaissance puis rappelle à tous quelques règles de conduite attendue : travail en équipe, respect, etc. Elle insiste également sur la bonne utilisation des mails : ceux-ci doivent permettre d'échanger en dehors des CA mais il convient de ne les adresser qu'aux seules personnes concernées (i.e. inutile de mettre le CA en copie d'échanges au sein d'un groupe de travail).

### **5. Agenda**

Le prochain CA aura lieu le 9/11 prochain, chez Caroline, qui avec Florence gèrera le dispatch des plats.

L'AG de l'Apel départementale aura lieu le 5/11, Camille et Charles-Henry y assisteront.

Le 28/11, l'Apel académique propose une journée de formations aux administrateurs d'Apel locales. Programme et modalités d'inscription à récupérer auprès de Camille.

## 6. Budget

Après une présentation de CH, les points suivants sont votés :

- Financement de 3 tables de ping pong (collège/lycée) pour un total de 3 780 euros : 10 votes pour, 8 contre et 3 abstentions. Le financement est donc validé ;
- Participation à l'achat de casiers à installer à l'entrée du CDI (permet aux élèves de ranger correctement leurs cartables qu'ils n'ont pas le droit d'apporter avec eux + limiter les pertes/vols). Il s'agit de casiers équipés de clefs fixes, i.e. la clef est bloquée sur le casier quand celui-ci est ouvert et peut se retirer une fois celui-ci fermé. Avec 21 votes pour, un financement à hauteur de 2 750 euros est validé ;
- Révision du budget de la soirée qui passe de 3 000 euros à 3 500 euros. 21 votes valident cette demande.

## 7. Élection du bureau

- |  |   |
|--|---|
| → Présidente :                           | Camille de Dumast, élue à l'unanimité.  |
| → Vice-présidente, responsable collège : | Anne de Charnace, élue à l'unanimité.   |
| → Secrétaire :                           | Jacques Haëntjens, élu à l'unanimité.   |
| → Trésorier :                            | Charles-Henri Jurd, élu à l'unanimité.  |
| → Responsable lycée :                    | Florence Champault, élue à l'unanimité. |
| → Responsable école :                    | Hélène Genuyt, élue à l'unanimité.      |